FO LCL

INFO JEUNES

N° 26

J'me tire
page 3

Mission : D-mission
page 3

Le Compte Personnel de Formation
page 4

Nos futurs accords d'entreprise ?
page 2

Le Réseau Collaboratif
page 2

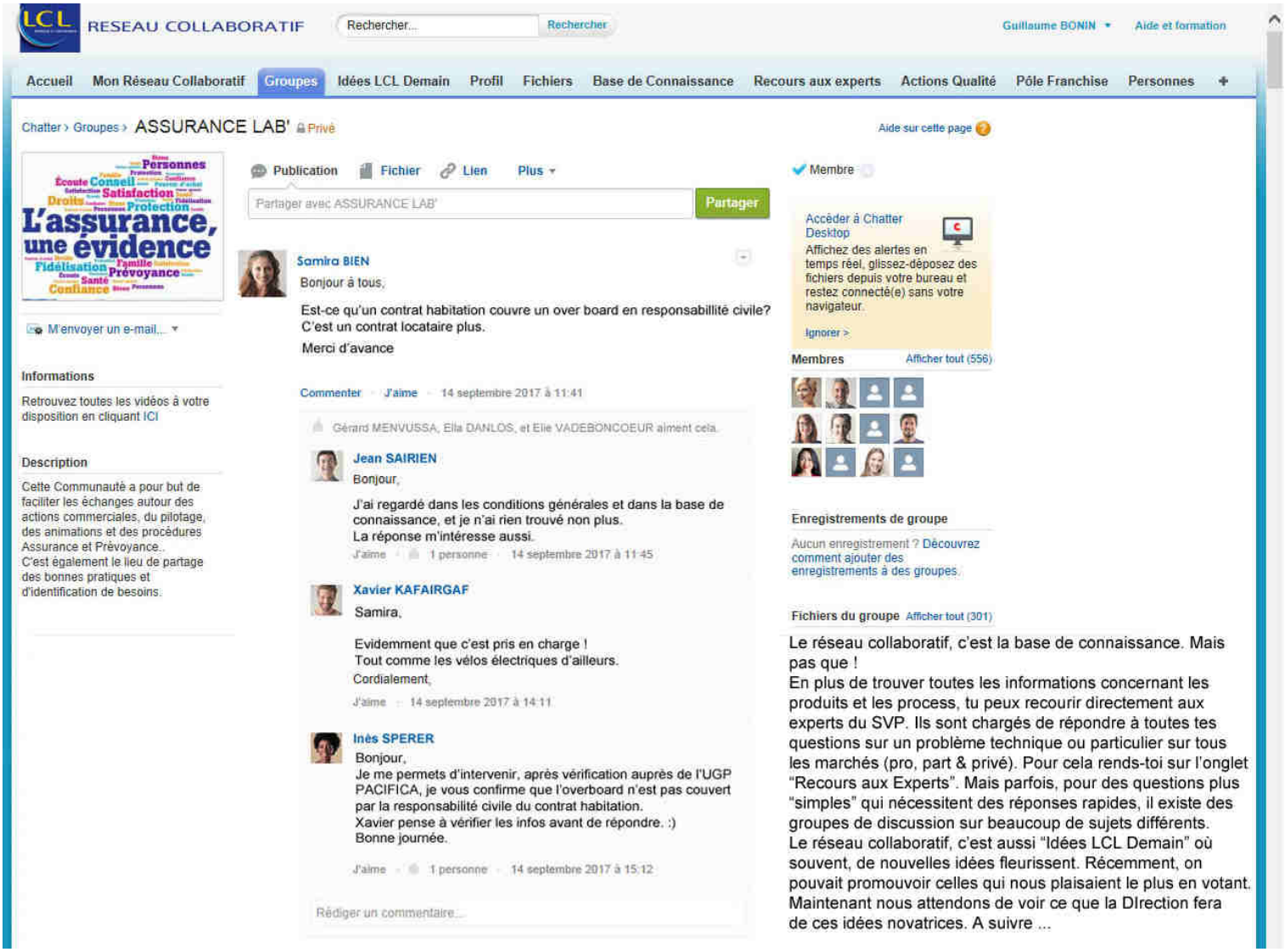

Nos futurs accords d'entreprises ?

États-Unis : des salariés équipés d'une puce électronique

Aux États-Unis, une entreprise va implanter une puce électronique dans la main de ses salariés. Le but est de simplifier leur quotidien. Des questions se posent sur leur santé et la protection de leur vie privée.

FRANCEINFO Grand soir 3 du 01/08/2017

Etats-Unis : les "congés illimités", un concept attractif pour les entreprises

Dans certains états américains, des entreprises ont mis en place les « congés illimités » pour les salariés à condition que leurs objectifs soient atteints. Ce concept, en réalité, vend du rêve aux salariés car il s'avère qu'au vu de leurs objectifs, ils réussissent difficilement à prendre 2 semaines de congés annuels.
Ces entreprises y trouvent un autre intérêt. En cas de non réalisation des objectifs, les salariés sont licenciés sans toucher de chèque pour compenser leurs jours de congés accumulés, puisque aucun ne leur est dû.
Effet pervers : dans une culture d'entreprise très compétitive, faute de cadre clair, les managers peuvent rechigner à accorder des jours, et les employés hésiter à en réclamer, ce qui peut créer des disparités entre équipes.

AFP, publié le 22/12/2013

Une entreprise américaine surveille le sommeil de ses salariés

Les salariés de Aetna peuvent obtenir une prime s'ils enchaînent 20 nuits de 7 heures minimum. Cette initiative, surprenante et invasive, vise à augmenter la productivité de l'entreprise. Pour être récompensés, les salariés doivent accepter de se faire surveiller la nuit par un bracelet connecté. S'ils relèvent le défi, ils récoltent donc 25 dollars par nuit, avec un maximum de 500 dollars sur un an. Les inciter à mieux dormir pour être plus productif. Le système proposé par Aetna fonctionne bien évidemment sur la base du volontariat, mais la frontière est mince.

Figaro.fr, publié le 13/04/2016

De plus en plus d'entreprises proposent de congeler les ovules de leurs salariées

Facebook et Apple ont été dans les premières entreprises à proposer de payer à leurs employées la congélation de leurs ovocytes pour recruter plus de femmes dans un milieu souvent décrié comme trop masculin, et de repousser au moment opportun la maternité. En effet, si les femmes y voient une solution afin de poursuivre tranquillement leur carrière, certains y voient un moyen pour les géants

américains de s'approprier leurs années les plus productives. La congélation des oeufs coûte environ 10.000 dollars (...) compensés par le rendement de leurs jeunes employées, désormais entièrement disponibles.

TUXBOARD, publié le 25 avril 2017

Le commentaire FO jeunes LCL :

Ces cas extrêmes ont été mis en place dans la cadre d'accords. En France, les accords d'entreprise sont négociés avec les organisations syndicales. Certains pourraient aujourd'hui être intrusifs dans la vie personnelle. C'est déjà le cas dans certains pays d'Europe. D'où l'importance de bien choisir ton organisation syndicale.

Rejoins FO LCL

Mission : D-mission

« Le groupe Cegos a publié, le 25 avril 2017, les résultats de la 2e édition de son baromètre « Les Millenials et le travail : l'entreprise au défi ». Si 56% des jeunes actifs se disent satisfaits de leur emploi, 48% sont pourtant prêts à quitter leur entreprise à court ou moyen terme. A la question de ce qui est « important » pour eux, les 20-30 ans, plébiscitent la famille (87%) devant le travail (52%), les amis (46%) et l'argent (44%). A la question « travailler répond à quels besoins ? » ils sont 93% à répondre « pour avoir un revenu ou gagner de l'argent », et seulement 56% « pour s'épanouir ». Enfin, le concept de flexisécurité semble bien intégré par cette génération qui le juge « pertinent » à 68%. »

Le commentaire *FO jeunes LCL* :

Les 3 principaux motifs de démission des jeunes sont :

- **la rémunération**

Cet aspect est important pour fidéliser les salariés et rester attractif sur le marché. Il est souvent négligé par les entreprises, ce qui engendre un turn-over important.

- **les conditions de travail**

Les conditions de travail ne sont plus totalement adaptées aux réalités d'aujourd'hui. Imposer par exemple une ou plusieurs heures de transport, cela semble dépassé quand le travail peut s'effectuer à distance avec plus d'efficacité, surtout depuis l'avènement du 2.0.
Le manque en matière de formation, d'accompagnement, d'encouragement, ... accentue le sentiment que l'entreprise ne soutient pas assez les équipes. Les jeunes ne se retrouvent plus dans ce collectif défaillant et préfèrent tenter l'aventure ailleurs.

- **le contenu du poste**

Dans l'entreprise, les jeunes se rendent très vite compte qu'ils ne sont pas si uniques que ce qu'on leur a laissé espérer. Ils ne sont donc pas valorisés comme imaginé. Missions inintéressantes, souvent rébarbatives, peu stimulantes intellectuellement, évolutions de carrière parfois trop lentes, très loin de ce qu'ils avaient envisagé, ... tout cela les pousse vers la sortie.

Pourtant, ce n'est pas faute de propositions de notre part dans les négociations passées et en cours :

- être à l'écoute des idées des salariés
- adapter les horaires pour concilier vie privée / vie professionnelle
- développer le télétravail et le co-working
- ajuster les salaires face à la concurrence
- privilégier la promotion interne
- faciliter les passerelles groupe (CAsa, Pacifica, Prédica, CA-CF, CA-CIB, CA-LF, les Caisses Régionales, etc)

Des missions suite à une démission

L'employeur a pour **obligation de délivrer une attestation « Pôle-emploi »** au salarié démissionnaire, **en même temps que son dernier bulletin de salaire**, son solde de tout compte et son certificat de travail (Code du travail article R 1234-9).

Dans le cas contraire, l'employeur s'expose à une action en dommages - intérêts.

Chez LCL, Pygmalion n'étant pas capable d'éditer informatiquement ces attestations, nos collègues du service paie sont obligés de les établir manuellement. Ce qui engendre des délais supplémentaires, voire des erreurs, malgré toute leur bonne volonté.

J'ME TIRE*

Refrain

J'me tire, m'demande pas pourquoi j'suis parti sans prévenir
Parfois j'sens ma motivation s'enfuir
C'est triste à dire mais j'ai d'autre piste
Laisse-moi partir loin d'ici
Pour garder l'sourire, je me disais qu'y a pire
Si c'est comme ça, bah fuck ce job sinistre
Je sais qu'ça fait cliché d'dire qu'on est pris pour cible
Mais j'veux sortir d'ma déprime

J'me tire dans un endroit où j'serai bien payé
Adieu le TAT et le CTC
Un endroit où j'aurai moins d'pression
Un endroit où tout l'monde s'en tape des bilats

Couplet

Si j'reste, les clients me fuiront sûrement comme la peste
Vos formatans m'ont donné trop d'maux d'tête
La vérité c'est qu'j'vous déteste
Faut qu'j'préserve tout c'qu'il me reste
Et tous vos plans sans avenir potentiel
Allez leur dire que j'n'aime pas leur modèle
Merci à ***FO*** de se battre quand même
Malgré tout ce qui la freine

Refrain

J'suis parti sans mentir, sans me dire
"Qu'est-ce que j'vais devenir ?"
Stop ! Ne réfléchis plus, vas-y
Stop ! Ne réfléchis plus, vas-y !
Parti sans mentir, sans me dire
"Qu'est ce que j'vais devenir ?"
Stop ! Ne réfléchis plus, vas-y
Stop ! Ne réfléchis plus, vas-y !

Refrain

** Sur l'air de Maitre Gims, j'me tire.*

FORMATION

Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Depuis 2015, le CPF a remplacé le Droit Individuel à la Formation (DIF). Si tu ne veux pas perdre tes heures de DIF antérieures, pense à les transférer sur ton CPF et à les utiliser avant le 31/12/2020. Sois acteur et non figurant de ta carrière en activant ton compte.

L'alimentation du CPF, pour un temps plein, se fait à hauteur de : 24h/année de travail jusqu'à l'acquisition de 120h puis 12h/année de travail, dans la limite d'un plafond total de 150h.

Tout au long de ta vie professionnelle, ton CPF recense ton nombre d'heures disponible, ainsi que les formations dont tu peux bénéficier. Ces formations te permettent notamment :

- d'acquérir une qualification (BP, BTS Banque, ITB, CESB, Licence pro expert, Bachelor pro ou privé, etc)
- d'acquérir un socle de connaissances et de compétences
- d'être accompagné pour la validation des acquis de l'expérience (VAE)
- de réaliser un bilan de compétences
- de créer ou reprendre une entreprise
- de passer le permis B
- ...

Pour avoir accès à ces informations personnalisées (heures, formations éligibles), tu dois te connecter au site Internet : moncompteformation.gouv.fr, ouvrir un compte en étant muni de ton numéro de Sécurité Sociale.

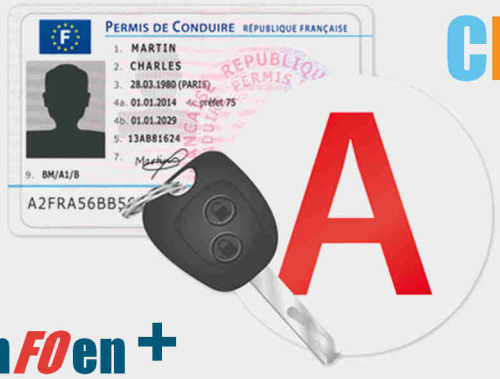

CPF : l'inFOen +

Il est possible de passer le permis B avec tes heures acquises. Pour en bénéficier, tu ne dois faire l'objet ni d'une suspension de permis de conduire, ni d'une interdiction de le solliciter. Ta démarche doit contribuer à la réalisation d'un projet professionnel ou favoriser la sécurisation de ton parcours.

Si tu es éligible, tu peux solliciter une auto-école afin d'obtenir un devis sur lequel doit figurer un nombre d'heures et un montant. À noter qu'une heure de CPF n'équivaut pas nécessairement à une heure de formation ; le coût horaire de la préparation au permis de conduire peut être supérieur au plafond horaire fixé par le financeur. Dans ce cas, le surplus est à ta charge.

Dans un parcours professionnel, la mobilité s'impose à un moment ou à un autre. D'où la nécessité de savoir conduire sa carrière comme son véhicule.